

14 juin 2021

Nouvelle journée de grève féministe

Mobilisons-nous à nouveau le 14 juin, au travail et dans la rue, pour montrer notre détermination et notre force collective à faire reculer les discriminations faites aux femmes.

Egalité Depuis l'extraordinaire mobilisation du 14 juin 2019, il faut bien faire le constat que peu de revendications, à l'exception notoire du salaire minimum légal, ont débouché sur une amélioration significative de la situation des femmes. Il y a deux ans, les syndicats avaient déposé des cahiers de revendications préparés par les employées dans les différentes branches où elles sont les plus présentes comme dans les soins, l'éducation, l'animation, etc. La plupart des employeurs n'y ont donné aucune suite ou au mieux à la marge. La tendance est aux économies et aux restrictions budgétaires, l'égalité est un coût que les employeurs et les collectivités publiques n'entendent pas assumer. Nous devons continuer à rendre visible nos revendications, nos espoirs et nos colères. Tour d'horizon non exhaustif.

Prise en charge des enfants

Le congé paternité de 10 jours récemment entré en vigueur n'est qu'une bien maigre consolation pour encourager les pères à participer plus activement aux soins et à l'éducation des enfants. Seul un congé parental de longue durée, obligatoire et égalitaire entre les parents permettra de réduire les inégalités dans le monde du travail. Sans compter qu'il manque toujours 4000 places d'accueil de la petite enfance à Genève. 70% des mères qui travaillent aimeraient augmenter leur taux d'activité si des solutions de prise en charge des enfants étaient disponibles et financièrement accessibles. Ceci à des conséquences concrètes sur leurs revenus et leurs retraites futures.

Femmes au front

La pandémie a mis en lumière le travail essentiel des femmes, rémunéré comme non-rémunéré, et le manque de reconnaissance systémique accordé à leur travail. Dans les soins, le nettoyage, l'économie domestique, notamment, ce sont les femmes qui sont au front et qui assument la plupart du travail indispensable au bien-être de la population. Cependant, ces métiers se caractérisent aussi bien souvent par des salaires trop bas.

L'égalité salariale passe donc par une revalorisation de ces métiers qui ne sont pas rétribués à la hauteur de leur exigence. La mobilisation actuelle du personnel de la santé porte sur une revalorisation immédiate des salaires des institutions de la santé, pour tous les métiers des soins, d'entretien, et hospitaliers, qui sont sur le terrain, au chevet des patient-e-x-s. La demande d'une réinternalisation du personnel de nettoyage dans les services publics permettrait aussi d'améliorer leur rémunération et leurs conditions de travail.

Inégalités persistantes

Non seulement les salaires entre femmes et hommes restent inégaux, mais pire, l'inégalité salariale augmente : les chiffres de l'Office fédéral des statistiques publiés en 2021 montrent que l'inégalité des salaires s'accroît ces dernières années. Si l'on prend en considération les salaires moyens, en 2018, cette différence s'élève à 19 %, secteurs privé et public confondus, alors qu'en 2014, la différence était de 18.1 %.

Et comme si cela ne suffisait pas, les chambres fédérales devraient accepter, en juin probablement, la réforme AVS21 qui imposera aux femmes une année de travail supplémentaire. ([Lire ici article relatif.](#))

Contre les violences sexistes

Les violences sexistes et sexuelles sont plus souvent dénoncées, mais elles ne diminuent pas et les affaires récentes démontrent qu'elles ne sont pas encore prises au sérieux. Nous faisons le choix

irrévocable de croire la parole des femmes et de les soutenir. Quant à la révision de la définition du viol dans le droit pénal, elle doit inclure la notion de consentement.
Valérie Buchs